

Le 7 novembre 2022

Madame Emmanuelle Wargon
Présidente,
Commission de régulation de l'énergie
15 rue Pasquier,
75379 Paris Cedex 08

Madame la Présidente,

Vous avez annulé le rendez-vous dont nous étions convenus, le 9 novembre 2022. Je reprends contact avec votre cabinet afin que nous puissions définir une autre date de rencontre, et me permettre de reprogrammer mon déplacement depuis Annecy.

Il apparaît en effet qu'un échange sans plus tarder sur le rôle et les options avancées par la CRE dans le domaine de l'électricité et du nucléaire est nécessaire. Lors de notre réunion du 9 mai 2022 avec Jean-François Carencu, nous avons pu constater un certain nombre de divergences de points de vue entre notre association, « Patrimoine Nucléaire et Climat - France » (PNC-France), et votre prédécesseur. Parmi ces points de désaccord, les plus importants concernaient :

- L'ARENH, son impact sur EDF, et les anomalies constatées dans son usage par de simples revendeurs.
- L'alignement de la France, que semble privilégier la CRE, sur une politique européenne du marché fortement influencée par l'Allemagne, au risque de contribuer à la destruction de nombreuses activités économiques énergivores.
- La perte de capacité de production pilotable d'électricité de la France : nous nous sommes privés de 11 GWe de capacités pilotables depuis 2010, sans autre compensation qu'un développement d'énergies intermittentes à la production incertaine. C'est d'autant plus grave que, dans la décennie à venir, une cinquantaine de GWe pilotables, produits à base de charbon, lignite et nucléaire vont disparaître chez des voisins qui nous secourent actuellement lors des pics de consommation.
- Le mode de financement de l'électricité renouvelable et, plus particulièrement, le saucissonnage des parcs éoliens résultant d'une application abusive de l'Arrêté du 6 mai 2017 fixant les conditions du complément de rémunération de l'électricité produite par l'éolien, avec pour résultat un prix de l'éolien resté stable en euros constants depuis 2007.

PNC-France serait particulièrement intéressé par des échanges sur ces questions importantes et les orientations que vous envisagez. Nous souhaitons vous apporter l'analyse par nos experts d'une situation très préoccupante nécessitant une action très vigoureuse de la CRE, conforme à son statut d'Autorité indépendante.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueux hommages.

Bernard Accoyer


Président de PNC-France